



# Les déplacements en deux-roues motorisés

## FRÉQUENTATION SUR LES PONTS DE PARIS ET LES SITES SUIVIS

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

Enquête réalisée

le 4 juin 2024 de 8h à 20h

sur 12 sites : 7 ponts de Paris (Austerlitz, Saint-Michel, Concorde, au Change, National, Charles de Gaulle et Garigliano) et 5 voies (bd de Sébastopol, bd Saint-Germain, bd Henri IV, bd Ornano et avenue des Champs-Élysées).

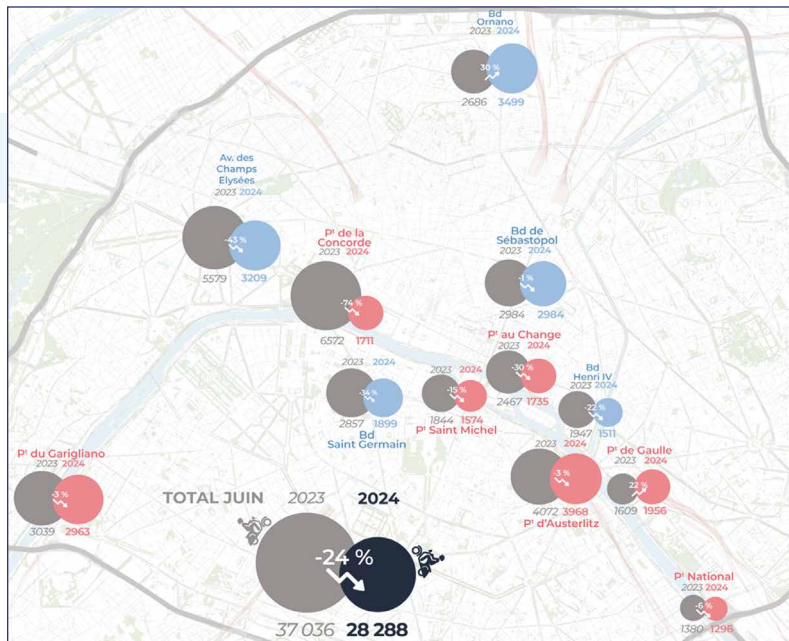
Nombre de deux-roues motorisés sur les ponts (en 2024)

Nombre de deux-roues motorisés sur les sites suivis (en 2024)

Valeur en 2023

## Nombre de deux-roues motorisés sur les ponts de Paris et les sites suivis

La journée du 4 juin 2024



Conditions météorologiques du jour de l'enquête

le 4 juin 2024 :

Température minimum : 14,3°C

Température maximum : 24,6°C

Précipitations : 0 mm



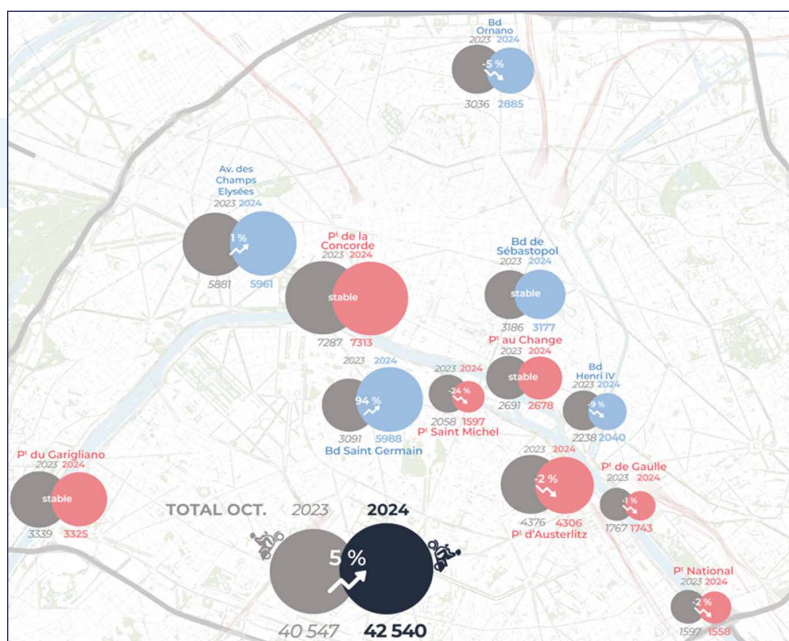
**Tendance :** L'enquête réalisée le 4 juin 2024 sur 12 sites (dont 7 ponts et 5 voies) comptabilise 28 288 deux-roues motorisés, en baisse de 24 % par rapport aux comptages réalisés le 15 juin 2023. Hormis sur le site du boulevard d'Ornano (qui croît de +30 %) et le boulevard de Sébastopol (qui reste quasi stable), la fréquentation des deux-roues motorisés baisse sur les autres sites sondés entre -3 % (Pont d'Austerlitz) et -74 % (Pont de la Concorde – en raison probablement de l'installation du site olympique place de la Concorde).

Enquête réalisée

le 8 octobre 2023 de 8h à 20h

sur 12 sites : 7 ponts de Paris (Austerlitz, Saint-Michel, Concorde, au Change, National, Charles de Gaulle et Garigliano) et 5 voies (bd de Sébastopol, bd Saint-Germain, bd Henri IV, bd Ornano et avenue des Champs-Élysées).

La journée du 8 oct. 2024



Conditions météorologiques du jour de l'enquête

le 8 octobre 2024 :

Température minimum : 12,9°C

Température maximum : 19,4°C

Précipitations : 1,8 mm



**Tendance :** Le nombre de deux-roues motorisés comptabilisés le jour de l'enquête le 8 octobre 2024 s'élève à 42 540 sur les 12 sites choisis, et augmente de près de 5 % par rapport à l'enquête menée le 10 octobre 2023. Toutefois, si l'on exclut la valeur du boulevard Saint-Germain qui enregistre une croissance importante de deux-roues motorisés de 94 %, la valeur cumulée des comptages des onze autres sites baisse de 2,4 % par rapport à octobre 2023. Un site augmente (+1,4 % aux Champs-Élysées), quatre sites stagnent (dont le boulevard de Sébastopol), et les six autres enregistrent une diminution de -1,4 % (Pont Charles de Gaulle) à -24 % (Pont Saint-Michel).



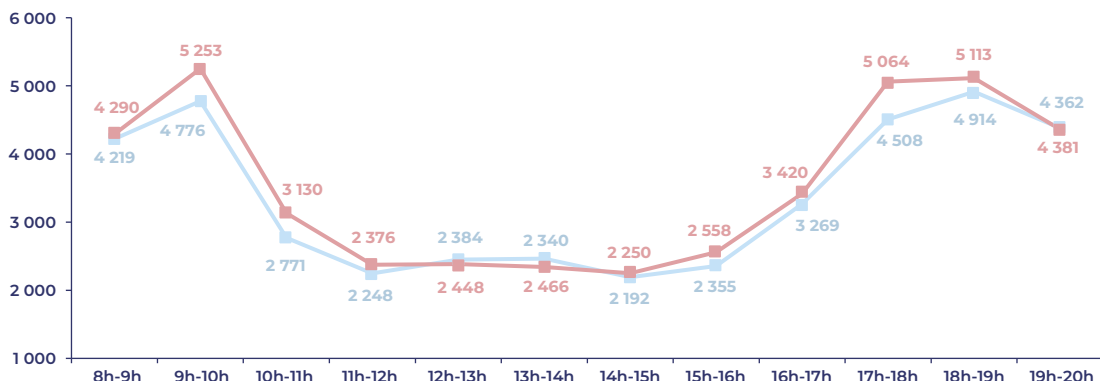
## FRÉQUENTATION SUR LES PONTS DE PARIS ET LES SITES SUIVIS

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

8 Octobre 2024 ■  
10 Octobre 2023 ■

## Évolution du nombre de deux-roues motorisés

au cours d'une journée la journée du 8 octobre 2024 et 10 octobre 2023



**Tendance :** En 2024, le nombre de deux-roues motorisés sur les douze sites de l'enquête suit un rythme pendulaire et est maximal le matin entre 8 heures et 10 heures et le soir entre 17 heures et 20 heures (au-delà de 4 000 véhicules/h).

## MOBILITÉ PARTAGÉE

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

Cooltra ■  
Yego ■

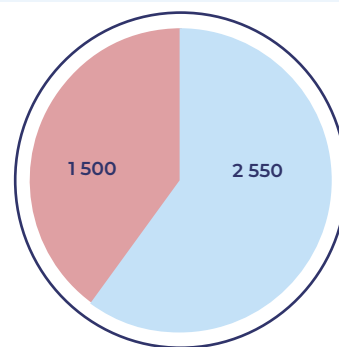


Les opérateurs de véhicules en libre-service doivent obtenir une autorisation de la Ville de Paris, et payer une redevance pour l'occupation du domaine public.

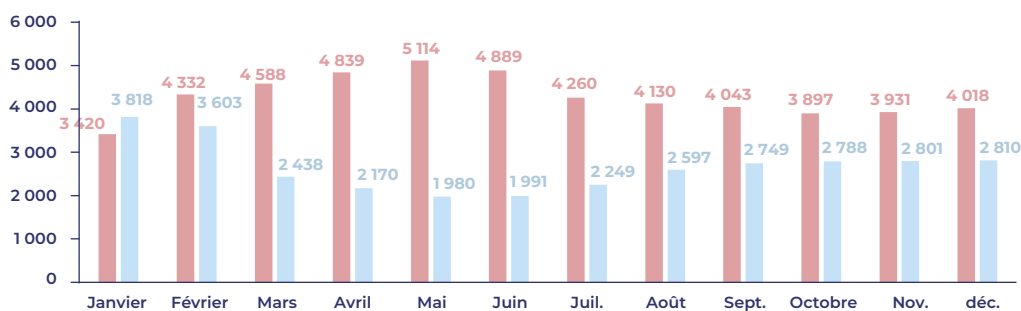
## Offre de deux-roues motorisés (et trois-roues motorisés) en libre-service

### Nombre d'engins par opérateur

Au cours de l'année 2024, l'offre de deux-roues motorisés est limitée à 3 750 engins au maximum déployés par les opérateurs COOLTRA et YEGO, labellisés par Île-de-France Mobilités (contre 5 500 engins proposés au maximum par trois opérateurs en 2023.)



### Déploiement de la flotte d'engins en libre-service sur le domaine public au cours de l'année 2024 - Moyenne par mois



**Tendance :** Le graphique ci-dessus montre le nombre de deux ou trois-roues motorisés déployés en moyenne par mois sur le domaine public par les deux opérateurs, c'est-à-dire le nombre d'engins en circulation, stationnés ou hors-service. La baisse de l'offre est provoquée par la liquidation judiciaire de l'opérateur CITYSCOOT au mois de février 2024.



La Loi d'orientation sur les mobilités du 24 décembre 2019 (LOM) permet aux communes de livrer des autorisations d'occupation temporaire du domaine public pour les flottes en libre-service et d'introduire des prescriptions.

2022 ■  
2023 ■